

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil d'administration du 10 avril 2018

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 7 - Conseillers présents : 7 - Conseillers votants : 7

L'an deux mil dix huit le **DIX AVRIL**, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Président.

Date de convocation du Conseil Municipal : 05 avril 2018.

Présents: Mme CABROL Séverine, Mme LACAM Martine, Mme MASSABIE Solange, Mme BAUDUIN Chantal, M.FOUILLADE Robert et Mme KERBRAT Chantal

Absents excusés : néant

Absents non excusés : néant

Secrétaire de séance : Mme CABROL Séverine

Le Compte de gestion du receveur municipal, en tout point conforme au compte administratif dressé par Madame La Présidente est adopté à l'unanimité.

Le compte administratif est présenté par Monsieur Fouillade. Il laisse apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 74,10 € et un excédent cumulé d'investissement de 762,25 €, sans restes à réaliser.

Affectation des résultats précédents en excédent sur le budget primitif 2018.

Le budget primitif 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes à 207,85 € en fonctionnement et à 762,25 € en investissement.

Après un tour de table, la séance a été levée à 20h30mn.

Fait à Limogne en Quercy, le 11 avril 2018

La Présidente, Josiane Hoeb-Pélissié,